# <u>S O M M A I R E</u> du recueil des actes administratifs de la préfecture de la région CHAMPAGNE-ARDENNE n° 12 quinquiès du 10 décembre 2015

Vous pouvez consulter ce recueil des actes administratifs dans sa version "mise en ligne" sur le site internet de la préfecture de la région Champagne-Ardenne, préfecture de la Marne dont l'adresse complète est la suivante :

http://www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr/

MESURES NOMINATIVES	Ì	2
PREFECTURE DE REGION CHAMPAGNE-ARDENNE - SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE	ES	2
Arrêté complétant l'arrêté préfectoral portant constitution du comité local du fonds Pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique		. 2
Annexe – Liste nominative des membres du FIPHFP CHAMPAGNE-ARDENNE		

### **MESURES NOMINATIVES**

 $\begin{tabular}{l} \textbf{PREFECTURE DE REGION CHAMPAGNE-ARDENNE - SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES DE CHAMPAGNE-ARDENNE \\ \end{tabular}$ 

Arrêté complétant l'arrêté préfectoral portant constitution du comité local du fonds Pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

#### LE PREFET DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

#### VI

le code de l'action sociale et des familles,

le code du travail, notamment son article L.323-8-6-1,

le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat

le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, et notamment les articles 13 à 16.

le décret du 11 mars 2015 nommant M. Jean-François SAVY, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne,

l'arrêté du 31 octobre 2014 portant constitution du comité local du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

**SUR** proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales par intérim;

## ARRETE

**ARTICLE 1**: Le présent arrêté complète la liste des membres composant le comité local du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) de la région Champagne-Ardenne arrêtée le 31 octobre 2014, comme il suit :

au titre des représentants des personnels

- Monsieur Jean-Yves CHESNEAU titulaire pour la CFTC
- Madame Christine HENRY-BERTHELMOT suppléante pour la CFTC

<u>ARTICLE 2</u>: La liste nominative des membres du comité local du FIPHFP de la région Champagne-Ardenne ainsi complétée, est jointe au présent arrêté en annexe.

<u>ARTICLE 3</u>: Le Secrétaire général pour les affaires régionales par intérim de la région Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 08 novembre 2015 Le préfet de région Champagne-Ardenne Signé Jean-François SAVY

\_\_\_\_\_\_

#### Annexe - Liste nominative des membres du FIPHFP CHAMPAGNE-ARDENNE

Le comité local du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique de la région Champagne-Ardenne comprend :

1) au titre des représentants de la fonction publique de l'État :

- le préfet de région ou son représentant au titre de la fonction publique de l'État, qui en assure la présidence,
- le recteur de l'académie de Reims ou son représentant,
- le directeur de la DIRECCTE ou son représentant,
- le directeur de la DRJSCS ou son représentant.

2) au titre des représentants des employeurs dans la région de la fonction publique territoriale :

- pour le conseil régional : Mme Joëlle BARAT titulaire, Mme Michèle LEFLON suppléante,
- pour les conseils généraux : Mme Agnès PERSON titulaire, M. Bernard de la HAMAYDE suppléant,
- pour les associations départementales des maires : Mme Anne-Marie MISER titulaire,
- M. Michel NORMAND suppléant.

3) au titre des représentants des employeurs de la fonction publique hospitalière :

- M. Xavier DOUSSEAU titulaire, M. François CHAPUIS suppléant.

4) au titre des représentants des personnels :

- pour la CFDT : Mme Nicole POULAIN titulaire, M. Sébastien GUILLAUME suppléant,
- pour la CFTC: M. Jean-Yves CHESNEAU titulaire, Mme Christine HENRY-BERTHELMOT suppléante
- pour la CGT : M. Franck DE MUNCK titulaire, Mme Hélène GUZA suppléante,
- pour la CFE-CGC : M. Emmanuel DUSSAUSSOIS titulaire, M. Laurent FOURNET suppléant,
- pour FO: Mme Martine BOUDIN titulaire, M. Laurent CROUZET suppléant,
- pour la FSU: Mme Irène DEJARDIN titulaire, Mme Célia VOLLONDAT suppléante,
- pour l' UNSA : M. Pascal LOUIS titulaire, M. Bruno RENSON suppléant,
- pour Solidaires : M. Willy CARPAYE titulaire, Mme Hélène CANTIN suppléante.

5) au titre des représentants des associations ou organismes regroupant des personnes handicapées :

- M. Jean-Luc LEFLON titulaire, représentant l'association Retina France (lutte contre les maladies de la vue),
- Mme Estelle COPINET titulaire, représentant l'association Trisomie 21 Marne,
- Mme Anne VIALLÈLE titulaire, représentant l'association APIPA-ASPERGER-TED (association pour l'intégration des personnes atteintes du syndrome d'Asperger, d'autisme de haut niveau et de troubles envahissants du développement),
- M. Jean-Marie GODMET titulaire, représentant l'ADAPEI (association départementale des amis et parents de personnes handicapées intellectuelles),
- Mme Odette VANHAECKE suppléante, représentant l'association IMC (aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux),
- M. Jean-Claude CHAISE suppléant, représentant l'association l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques),
- M. Régis TEHET suppléant, représentant l'APF (Association des Paralysés de France).

6) assistent, sans voix délibérative, aux séances du comité :

- l'administrateur général des finances publiques ou son représentant,
- le directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire administratif ou son représentant.

7) assistent au titre des personnes compétentes dans le domaine du handicap :

- M. Luc PRADALET, directeur du Centre Médico-Psycho-Pédagogique APAJH de Chaumont,
- M. Jacky MARTIN, directeur de l'EDPAMS «Jacques Sourdille» (Établissement Départemental Public d'Accompagnement Médico-Social).
- Mme Brigitte PITOIS-CHOQUET, directrice générale de l'association les Papillons blancs d'Épernay.

\_\_\_\_\_\_